

Amendement du cahier des charges relatif à l'appel d'offres N°01/ENIEM/DG/2025

Dans le cadre de l'appel d'offres N°01/ENIEM/DG/2025, lancé en date du 09/11/2025, portant intégration d'une gamme de machine-à-laver, nous avons identifié un besoin d'accroître la flexibilité dans les conditions de réception et d'évaluation des offres.

En conséquence, le cahier des charges a été amendé et les modifications se portent sur l'exigence relative à la présentation de l'échantillon avant l'évaluation des offres.

Les amendements en question sur les articles concernés sont comme suit :

➤ Article 02 : « Critères d'Éligibilité »

Suppression de l'exigence de présentation d'un échantillon dans les 10 jours avant l'évaluation des offres. Cette exigence est reformulée comme suit :

« Les soumissionnaires sont tenus de présenter, dans le cadre de leur offre, l'ensemble des éléments techniques, conformément à l'article 7.1.2 du présent cahier des charges, permettant d'évaluer techniquement les produits proposés dans l'offre.

L'ENIEM se réserve le droit d'exiger la présentation physique des échantillons auprès du soumissionnaire ayant présenté la meilleure offre technico-commerciale ».

Au lieu de :

« Les soumissionnaires doivent impérativement soumettre les échantillons objet de leur offre pour homologation avant la période d'évaluation des offres, soit 10 jours après l'ouverture des plis. Les soumissionnaires dont leurs échantillons ne seront pas homologués, leurs offres seront alors rejetées ».

Le reste de l'article demeure inchangé.

➤ Article 21.3 : « Critères d'élimination »

Suppression du critère « Absence d'échantillons homologués au moment de l'évaluation des offres », dans les critères d'élimination des offres.

Le reste de l'article demeure inchangé.

Par ailleurs et pour permettre aux soumissionnaires de déposer leurs offres dans les délais, la période de prorogation de la date de réception des offres et portée à un (01) mois à compter de la date du 20/05/2026 (la date limite de dépôt des offres est le 21/06/2026 à 12h00 et l'ouverture des plis aura lieu à 13h00 de la même date).

